



Moulin
-à-Vent

Quartier Lyon 8°

Projet de territoire 2024-2030

Un projet collectif pour Moulin-à-Vent !

**Agir ensemble dans
nos quartiers populaires !**





Agir ensemble dans nos quartiers populaires !

États-Unis, Mermoz, Langlet-Santy, Moulin-à-Vent et Laënnec : les quartiers populaires de Lyon 8 sont des secteurs emblématiques de l'arrondissement où réside plus d'un habitant sur quatre. Ce sont des lieux de vie où la créativité et les initiatives sont nombreuses. Ces quartiers, plus concernés que d'autres par les inégalités économiques, sociales et écologiques sont aussi les plus en attente d'une transition sociale et écologique juste, pour le logement, la santé, la sécurité et les espaces verts.

C'est pourquoi la Ville de Lyon et la Mairie du 8^{ème} arrondissement, la Métropole de Lyon, l'État et les partenaires associatifs s'engagent conjointement pour la rénovation énergétique des logements, la végétalisation des rues, l'accès aux services publics, l'amélioration de la qualité de vie dans ces quartiers. Notre action porte sur le quotidien : insertion, emploi, accès aux droits, renforcement du pouvoir d'agir des jeunes, réussite scolaire, intervention sur la propreté des espaces de vie. L'action de la Politique de la Ville déjà à l'œuvre se poursuit sur la période 2024-2030 autour de nouveaux « projets de territoire » propres aux cinq quartiers populaires de l'arrondissement.

Lutter contre les inégalités, pour le mieux-vivre, pour l'émancipation individuelle et collective, c'est bien là l'ambition commune que nous portons. Pour un meilleur quotidien et de meilleurs lendemains, nous agissons ensemble dans nos quartiers populaires !



Olivier Berzane

Maire du 8^e arrondissement de Lyon



Jean-Luc Girault

Adjoint au Maire de Lyon - action citoyenne et politique de la ville



Renaud Payre

Vice-président de la Métropole de Lyon - habitat, logement et politique de la ville

Un projet de territoire

Pour quoi faire ?

Le projet de territoire Moulin-à-Vent définit les enjeux à relever et les actions à déployer pour améliorer les conditions de vie et réduire les difficultés socio-économiques des habitants.

- Il est une déclinaison de la Convention Territoriale de Lyon et du Contrat de Ville métropolitain qui actent les engagements des acteurs publics pour les quartiers populaires.
- Il se met en œuvre dans le cadre de la « Politique de la ville », qui est une politique nationale de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers populaires.

Documents à retrouver sur polville.lyon.fr

Où ça ?

Moulin-à-Vent fait partie des douze quartiers lyonnais identifiés « Quartiers Politique de la Ville » (QPV), au même titre que Mermoz, Laënnec, États-Unis, Langlet-Santy, la Duchère, Moncey-Voltaire-Guillotière, Cités sociales de Gerland, le Vergoin, Gorges de Loup, la Vallonnière et Sœur Janin. Les périmètres de ces QPV sont déterminés par l'État, à partir de deux critères :

- la démographie : des secteurs de 1 000 habitants minimum ;
- une moyenne de revenus inférieure à 13 300 € par an et par unité de consommation*.

Avec qui ?

Pour répondre aux besoins et attentes du quartier, le projet de territoire Moulin-à-Vent est rédigé **avec les habitants, les associations et les partenaires de l'éducation populaire**. Sa mise en œuvre se veut également collective !

À Moulin-à-Vent, près de 150 habitants et partenaires se sont exprimés dans le cadre de la concertation organisée pour élaborer le projet de territoire 2024-2030.

- 3 temps de « porteurs de paroles » en mars-avril 2023
- 1 questionnaire en ligne en mai-juin 2023
- 1 grand atelier en novembre 2023



*Mesure des revenus qui tient compte de la taille et de la composition des ménages.

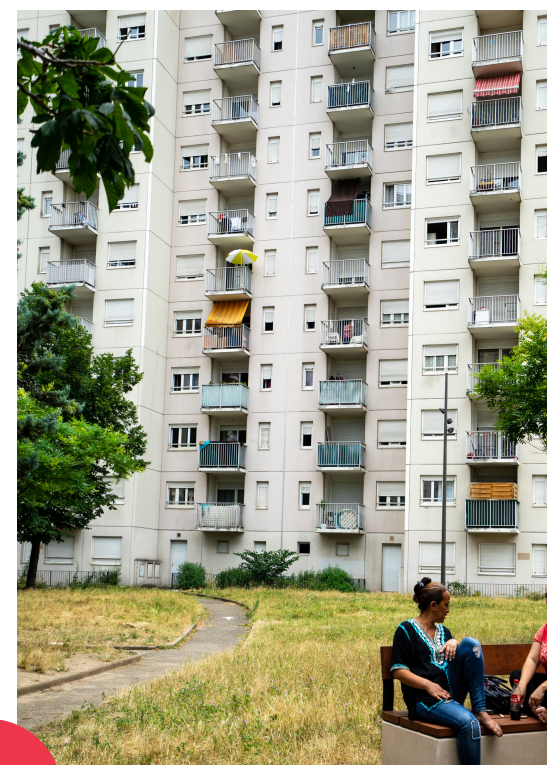
Moulin-à-Vent en bref



Le quartier politique de la ville de Moulin-à-Vent est intégré au bassin de vie « Moulin-à-Vent, Grand Trou, Petite Guille » qui s'étend de manière plus étendue le long de la route de Vienne. Construit dans les années 1960, le quartier est notamment caractérisé par la présence de la résidence *Albert Laurent*, grand ensemble de 17 étages et de plus de 400 logements, à proximité de la voie de chemin de fer. Depuis 2024, les résidences *Montagny* et *Les écoles* sont intégrées au quartier politique de la ville. Bien qu'éloigné de l'activité du cœur de l'arrondissement et du centre de Lyon, le quartier bénéficie de certains services.

- ♦ **Plus de 2 200 habitants***, dont 27% d'enfants de moins de 14 ans et plus d'un quart des ménages composé de 4 ou 5 personnes.
- ♦ **Des équipements éducatifs et d'animation** : groupes scolaires Marie Bordas et Anne Sylvestre, Espace des 4 Vents (antenne de la MJC Monplaisir), foyer « Poppins » pour les jeunes travailleurs et le « Carré Sésame » accueillant des personnes autistes.
- ♦ **Le parc du Clos Layat** en grande proximité.
- ♦ **Une desserte immédiate** avec le tramway T6 en circulation depuis 2019.

* chiffres 2020 - recensement de la population



Les défis pour 2030



Rendre le quartier agréable à vivre

L'enjeu est de permettre aux habitants de se sentir bien dans leur quartier en profitant d'espaces et de moments agréables. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie et de favoriser l'animation de la vie du quartier.

Concrètement

- ★ **On améliore la qualité des espaces extérieurs** en agissant sur l'entretien et la végétalisation.
- ★ **On accompagne le développement des mobilités douces** en sécurisant notamment les déplacements piétons.
- ★ **On favorise l'accès direct au Parc du Clos Layat** pour profiter de ses espaces de fraîcheur et de jeux.
- ★ **On propose un programme d'animations régulières** pour tous les âges.
- ★ **On recherche un lieu pour que les gens puissent se retrouver** et accueillir un tiers-lieu culturel.
- ★ **On engage les commerçants** dans l'animation de la vie du quartier.



Répondre aux besoins de services des habitants

L'amélioration de l'accès aux services s'avère nécessaire pour faciliter le parcours des habitants dans tous les domaines de la vie quotidienne. L'accès à une alimentation saine et durable intègre également cet enjeu.

Concrètement

- ★ **On améliore l'information et l'accès à l'offre** de services et de soins qui existe.
- ★ **On facilite l'accès à l'emploi en renforçant des services** tels que garde d'enfants, accompagnement au numérique, apprentissage du français, etc...
- ★ **On propose des nouveaux services au cœur du quartier** sous forme de permanences ou de lieu multi-services.
- ★ **On accompagne la mobilité** des personnes les plus isolées.
- ★ **On oeuvre à améliorer et à diversifier l'offre de commerces**, notamment dans le champ de l'alimentation.



Assurer une éducation équitable aux enfants et aux jeunes

Une attention particulière doit être portée auprès du jeune public afin de favoriser la réussite scolaire des enfants et ados, et leur offrir les conditions d'un épanouissement réussi.

Concrètement

- ★ **On soutient la parentalité** en proposant diverses ressources pour les familles.
- ★ **On propose plus d'accompagnement à la scolarité** pour les enfants et les jeunes.
- ★ **On veille à la continuité éducative** en créant des parcours scolaires / extrascolaires entre les écoles et le collège de secteur (situé dans le 7ème arr.).
- ★ **On accompagne les enfants et les jeunes dans leur découverte de la ville**, pour découvrir d'autres horizons.
- ★ **On valorise les jeunes du quartier** en leur permettant de développer leurs propres idées et projets.
- ★ **On engage un travail pour la mixité dans les écoles** : valoriser les projets des établissements, favoriser les rencontres entre les familles, carte scolaire, etc...



Améliorer l'information

Cet enjeu commun à tous les sujets vise à mieux faire connaître ce qui existe dans le quartier : pour ses habitants mais aussi pour les personnes extérieures. Rendre plus visibles les dynamiques de projets et l'activité du quartier, c'est aussi rechercher à améliorer son image !

Concrètement

- ★ **On donne de l'information régulièrement et en proximité** à travers une démarche de communication construite avec les partenaires du quartier.



Moulin-à-Vent

Quartier Lyon 8^e

**Vous avez des questions ou souhaitez vous investir
dans la mise en œuvre du Projet de territoire ?**

Avec vos voisins, vos amis, votre association,
vous avez un projet pour animer le quartier ? *

+ d'infos

Maison du projet Quartiers Lyon 8^e

04 72 78 51 30

maisonduprojetlyon8@mairie-lyon.fr

Pour aller plus loin : **polville.lyon.fr**

** Le Fonds d'Initiative Locale (FIL) ou le Fonds Associatif Local (FAL)
de la Ville de Lyon et l'État peuvent vous aider à concrétiser votre projet !
Des appels à projets sont organisés chaque année.*

Photographies @ Fabrice L. et Nour B. - Collectif des Flous Furieux

